

U de

M

Université 
de Montréal

Information à l'intention des étudiants MAROCAINS

الدراسة في كندا

Vous êtes citoyen marocain et souhaitez étudier à l'Université de Montréal? Vous pouvez choisir parmi deux options :

- » suivre un programme universitaire complet de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle (LMD);
- » participer à un programme d'échanges d'une session ou deux.

Dans tous les cas, vous devez être inscrit à temps plein.

Équivalences scolaires

Pour accéder aux études universitaires de 1^{er} cycle, vous devez avoir obtenu votre baccalauréat de l'enseignement public (moderne ou islamique) et terminé à l'Université de Montréal une année préparatoire appelée Baccalauréat 120 crédits ou une année universitaire au Maroc.

Pour l'admission à la maîtrise et au DESS, le minimum requis est la licence ou la maîtrise. Pour l'admission au doctorat, vous devez avoir obtenu votre DESA, votre DES ou votre DESS.

Étude universitaires	Maroc	Étudiants marocains au Québec
Diplôme d'entrée à l'université	Baccalauréat de l'enseignement public	Baccalauréat de l'enseignement public
1 an	—	Année préparatoire
2 ans	CUEL, CUES, DEUG, DEUT, CPGE (1 ^{er} cycle)	—
4 ans	Licence (2 ^e cycle) Maîtrise (2 ^e cycle)	Baccalauréat (Bachelor's, 1 ^{er} cycle)
5 ans	—	Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS, 2 ^e cycle offert dans quelques disciplines seulement)
6 ans	DESA, DES, DESS (3 ^e cycle)	Maîtrise (Master, 2 ^e cycle)
9-12 ans	Doctorat (Ph. D.)	Doctorat (Ph. D., 3 ^e cycle)

Aide financière

En vertu d'un accord de coopération entre le Québec et le Maroc, certains étudiants peuvent obtenir une bourse d'exemption des droits de scolarité supplémentaires et, le cas échéant, payer les mêmes droits que les étudiants québécois, soit environ 1 200 \$ par semestre.

De plus, grâce à une entente signée par le ministère marocain de l'éducation et l'Université de Montréal, les étudiants marocains désireux d'entreprendre des études doctorales à l'UdeM sont admissibles à une bourse couvrant les droits de scolarité. Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent consulter en janvier de chaque année la section «bourses de coopération» du site web du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche scientifique www.dfc.gov.ma.

Des bourses sont également offertes par la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Vous trouverez ces renseignements sur le site www.fesp.umontreal.ca/cout_aide_finance/information_importante.html.

Les autres facultés, les écoles et les départements offrent aussi des bourses et du soutien financier. Veuillez communiquer avec les responsables des programmes de 2^e et 3^e cycle de l'unité qui vous intéresse pour plus d'information à ce sujet.

Autres bourses pour les candidats étrangers www.bourses.gc.ca

Travailler au Québec

En plus de pouvoir travailler sur le campus, vous êtes désormais autorisé à travailler à l'extérieur de celui-ci, à condition de satisfaire à certaines exigences dont les suivantes :

- » Posséder un permis d'études valide.
- » Avoir étudié à temps plein au Canada pendant au moins 6 mois au cours des 12 mois précédant la demande.
- » Avoir obtenu des résultats scolaires satisfaisants.
- » Payer les droits de traitement de 150 \$ exigibles par Citoyenneté et Immigration Canada.

Afin de connaître la procédure à suivre pour l'obtention d'un permis de travail, vous devrez assister à l'une des séances d'information obligatoires données par notre Bureau des étudiants internationaux : www.bei.umontreal.ca.

Frais de séjour

Budget de départ

Il faut prévoir environ 1500\$ pour couvrir les dépenses à l'arrivée : déplacements, logement temporaire, repas, achat de vêtements et d'articles de maison, etc.

Frais de subsistance

Compte tenu du coût de la vie à Montréal, vous devez prévoir environ 1 000 \$ par mois pour boucler votre budget.

Procédure d'admission

L'année scolaire est composée de deux semestres principaux : automne (septembre-décembre) et hiver (janvier-avril). Certains cours sont également offerts durant l'été. En règle générale, l'étudiant commence son programme à l'automne, mais dans certaines disciplines, rien ne l'empêche de débiter au semestre d'hiver. Quel que soit le cursus projeté (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle), vous devez soumettre votre demande d'admission avant les dates suivantes :

Automne 1^{er} février

Hiver 1^{er} novembre

Après ces dates, les candidatures demeurent recevables dans plusieurs programmes. Au 1^{er} cycle, veuillez consulter le site www.futursetudiants.umontreal.ca pour connaître les programmes encore ouverts. Aux 2^e et 3^e cycles, les dates limites pour poser votre candidature sont variables. Vous êtes donc priés de communiquer avec la faculté ou le département concerné avant de soumettre votre demande.

Il est fortement recommandé de remplir votre demande d'admission directement sur le Web afin d'en accélérer le traitement. www.futursetudiants.umontreal.ca

Formalités d'entrée et de séjour au Canada

Vous devez vous procurer le Certificat d'acceptation du Québec «CAQ», délivré par le gouvernement du Québec, et le Permis de séjour pour étudiant, délivré par le gouvernement du Canada. Il est impératif d'obtenir ces documents avant votre arrivée au pays. Ceux-ci ne sont délivrés que pour des études à plein temps et sur présentation de l'avis d'admission officiel envoyé par l'Université.

Il est maintenant possible de remplir sa demande de CAQ en ligne à l'adresse suivante : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/caq-electronique/index.html

Droits de scolarité

À titre indicatif, voici, en dollars canadiens* et pour une année complète (deux semestres), les droits de scolarité en vigueur en 2009-2010 :

1^{er} cycles : 13 600 \$ à 15 800 \$

(98 556 à 114 449 dirhams marocains)

2^e cycles : 13 400 \$ (97 107 dirhams marocains)

3^e cycle : 12 000 \$ (86 961 dirhams marocains)

* En juillet 2009, un dollar canadien valait 7,25 dirhams marocains.

Information

Service d'immigration du Québec : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Ambassade du Canada au Maroc
13, bis, rue Jaâfa-as-Sadik, Agdal
CP 709 Rabat-Agdal
Rabat, Maroc

Tel : (212) 37 68 74 00
Visas/Immigration : (212) 37 68 74 01
www.dfait-maeci.gc.ca/morocco

Consulat général du Royaume du Maroc à Montréal
2192, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec
Canada H3H 1R6
www.consulatdumaroc.ca/francais.htm

Pour tout complément d'information, veuillez consulter le *Guide du candidat étranger* au www.bei.umontreal.ca ou visitez le site www.futursetudiants.umontreal.ca.

Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres